



Crédit image : Nicolas Floc'h, Paysages productifs, Initium Maris, forêt de laminaires, - 6m, Molène, France 2019, tirage carbone sur papier mat Fine Art, 110 x 156 cm, production artconnexion / fondation de France © Nicolas Floc'h / ADAGP, Paris

APPEL À PROJETS 2022 - OCÉANS PRIX ÉTUDIANT COAL – CULTURE & DIVERSITÉ OUVERT JUSQU'AU 1ER MARS 2022

Créé en 2019 par la Fondation Culture & Diversité et l'association COAL, le Prix étudiant COAL – Culture & Diversité a pour objectif d'accompagner, par le biais d'une résidence, les étudiants des Écoles du champ artistique et culturel qui expérimentent et proposent des solutions concrètes et créatives à la transition écologique.

L'océan, dans toute son étendue, sa profondeur et sa complexité, constitue une ressource absolument prodigieuse. **Plus grand écosystème de la planète**, l'océan recouvre plus de 70 % de la surface du globe et représente 97 % de l'eau disponible sur terre.

Foyer majeur de biodiversité, il connecte les hommes, fournit nourriture et oxygène, régule le cycle de l'eau, les mouvements météorologiques et stabilise le climat en absorbant plus de la moitié des émissions de CO₂ de l'humanité.

Essentiel mais vulnérable, considéré pendant des siècles comme une ressource inépuisable, la liste des menaces

qui pèsent sur l'océan est sans limite : réchauffement climatique, montée du niveau des eaux, pollution, acidification et désoxygénation, surexploitation, dégradation des habitats marins, introduction d'espèces invasives... La transformation des océans face aux changements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité constitue un enjeu majeur et un véritable défi pour l'équilibre global des écosystèmes et des sociétés humaines.

Berceau de la **vie organique**, il est aussi celui de la **vie économique et marchande**, abritant la majorité des humains sur ses zones côtières et faisant vivre trois milliards d'entre eux, qui dépendent directement de la biodiversité marine pour subvenir à leurs besoins. La France y est tout particulièrement attachée, disposant, on le sait peu, de **la plus grande zone océanique exclusive du monde**, dépassant même celle des États-Unis. Elle est présente sur l'ensemble des continents et des océans de la planète du fait de ses nombreuses possessions de départements, de régions et de territoires

Soutenu par



FONDATION
CULTURE &
DIVERSITÉ

COAL

d'Outre-Mer. Ce n'est donc pas étonnant si l'océan s'inscrit au cœur des engagements pris par la France, depuis la COP21 à Paris en 2015 jusqu'au Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille en 2021, en passant par le One Planet Summit et le nouveau One Ocean Summit prévu à Brest en février 2022.

Enjeu géographique, géopolitique, l'océan est aussi notre horizon onirique, patrimoine culturel autant que naturel et terreau pour l'imagination, en-deçà et par-delà la surface et l'horizon, là où commence le monde et où finit la terre, où s'enracinent nos mythologies, des mondes flottants aux cités englouties, là où s'engage le voyage et où aboutit l'exil, au cœur des mondes insulaires et auprès des créatures marines fantasmées, là où se dessine le monde d'hier et celui de demain, qu'il soit d'avant le déluge ou après l'apocalypse.

La Résidence du Prix étudiant COAL – Culture & Diversité, en partenariat avec les Réserves naturelles de France, invite les étudiants à déployer leurs forces créatives pour imaginer de nouvelles actions concrètes et éveiller les consciences à l'urgence de la préservation des océans.

CONDITIONS

Être étudiant dans une École du champ artistique et culturel¹ et avoir validé deux années d'études supérieures. Les collectifs d'étudiants sont éligibles.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets : 1er décembre 2021
Clôture de l'appel à projets : 1er mars 2022
Cérémonie de remise de Prix : 8 juin 2022

RÉSIDENCE

La Fondation Culture & Diversité octroie au lauréat une résidence de 2 mois au sein de l'une des 350 réserves naturelles de France, assortie d'une dotation d'aide à la production de 5 000 euros.

Le lauréat sera accompagné tout au long de sa résidence par les équipes pédagogiques et scientifiques de la réserve naturelle pour la mise en œuvre de son projet. La Fondation Culture & Diversité prend en charge les frais de résidence du lauréat (transport, hébergement, repas). Dans le cas où le projet lauréat est porté par un collectif, les conditions de résidence seront réétudiées spécifiquement.

1 Liste des Ecoles du champ artistique et culturel en annexe

PARTENAIRE

L'association **Réserves naturelles de France** (RNF) anime un réseau national de plus de 700 professionnels de la protection de la nature œuvrant quotidiennement dans les territoires où existent près de 350 réserves naturelles. Leurs actions s'appuient sur trois missions : la connaissance du patrimoine naturel biologique et géologique, sa gestion et sa protection, la sensibilisation et la découverte par les citoyens de ces espaces de nature, de vie, de rencontres et de création. Ambassadrice des réserves naturelles, RNF porte la voix de la nature pour une mobilisation active de tous les acteurs de la société, notamment dans le domaine culturel.

FONCTIONNEMENT

Trois projets finalistes sont nommés par un Comité de professionnels parmi l'ensemble des candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets national. L'un d'entre eux se voit décerner le Prix par un Jury composé de représentants des organismes partenaires et de personnalités de l'art et de l'écologie.

En outre, toutes les candidatures considérées par le Comité de sélection permettent de faire connaître des jeunes artistes et des projets qui pourront être sollicités ou promus selon les autres opportunités et actions menées par la Fondation Culture & Diversité, COAL et leurs partenaires.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection des projets prennent en compte leur dimension artistique et créative, leur compréhension des enjeux environnementaux, leur mise en perspective avec la thématique des océans, leur mise en œuvre (leur faisabilité), leur ancrage dans l'espace naturel, leur impact et leur efficacité.

La Résidence du Prix étudiant COAL – Culture & Diversité accompagne des projets artistiques en cours de réalisation et à venir. La dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent être déposées avant le 1er mars 2022 via ce formulaire : upload.projetcoal.org/formulaire-etudiant/

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants, rassemblés en un seul fichier au format PDF, ne dépassant pas 30 Mo, nommé NOM_Prenom_étudiant_2022_Titre du projet :

- un descriptif détaillé du projet au regard des critères de sélection
- une note technique et une estimation budgétaire
- au moins deux visuels illustrant le projet
- un CV et un dossier artistique
- un certificat de scolarité 2021-2022

JURY 2022

Bruno David, Président du Muséum national d'Histoire naturelle

Lucile Deschamps, Déléguée générale adjointe de la Fondation Culture & Diversité

Catherine Dobler, Fondatrice de la Fondation L'Accolade

Marc Feldman, Administrateur Général de l'Orchestre National de Bretagne

Christine Germain-Donnat, Directrice du Musée de la Chasse et de la Nature

Hélène Guenin, Directrice du MAMAC, Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain de Nice

Elsa Guillaume, Artiste, lauréate du Prix COAL Océan 2015

Olivier Lerude, Haut fonctionnaire au Développement durable du ministère de la Culture

Léo Marin, Directeur de la Galerie Eric Mouchet et Curateur de The Possible Island

Anne-Marie Melster, Co-fondatrice et Directrice générale de ARTPORT_making waves

Charlotte Meunier, Présidente des Réserves naturelles de France

Romain Troublé, Directeur général de la Fondation Tara Océan

COMITÉ DE SÉLECTION

Raphaël Abrille, Secrétaire général du Musée de la Chasse et de la Nature

Mark Dion, artiste

Loïc Fel, Co-fondateur de COAL et expert en développement durable

Sarah Frappier, Responsable des partenariats, de l'accompagnement et des résidences de la Fondation Culture & Diversité

Lauranne Germond, Co-fondatrice de COAL et commissaire d'exposition

Boris Masseron, Surfrider Foundation

Charlotte Meunier, Présidente des Réserves naturelles de France

Clément Willemin, co-fondateur de COAL et paysagiste

Christopher Yggdre, directeur artistique de la Fondation L'Accolade

Un représentant du **ministère de la Culture**.

PORTEURS DU PRIX

La Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de Fimalac, créée par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de 50 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

L'association COAL, créée en France en 2008 par des professionnels de l'art contemporain, de l'écologie et de la recherche, mobilise les artistes et acteurs culturels sur les enjeux sociétaux et environnementaux. À travers le Prix COAL, des actions de coopérations internationales et plus d'une cinquantaine d'expositions et de projets culturels de territoire, COAL est le premier acteur français à promouvoir l'émergence d'une nouvelle culture de l'écologie.

CONTACT

Sarah FRAPPIER
Fondation Culture & Diversité
sfrappier@fmlcd.org

Soutenu par



COAL

Annexe : Les Ecoles du champ artistique et culturel (ci-dessous) et toutes les formations Design et Arts Appliqués (DN MADE et DSAA)

Auvergne-Rhône-Alpes

ANNECY

- 01 École supérieure d'art Anney Alpes

CLERMONT-FERRAND

- 02 ENSA
- 03 École supérieure d'art de Clermont Métropole

GRENOBLE

- 04 ENSA

GRENOBLE — VALENCE

- 05 École supérieure d'art et design Grenoble Valence

LYON

- 06 ENSA
- 07 Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre
- 08 École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- 09 Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon
- 10 CEFEDM Auvergne Rhône-Alpes

SAINT-ÉTIENNE

- 11 ENSA
- 12 École supérieure d'art et design Saint-Étienne
- 13 École supérieure d'art dramatique La Comédie

Bourgogne-Franche-Comté

BESANÇON

- 14 Institut supérieur des beaux-arts

DIJON

- 15 École nationale supérieure d'art
- 16 École supérieure de musique Bourgogne Franche-Comté

CHALON-SUR-SAÔNE

- 17 École média art Fructidor

Bretagne

BREST-LORIENT-QUIMPER-RENNES

- 18 École européenne supérieure d'art de Bretagne

RENNES

- 19 ENSA
- 20 École supérieure d'art dramatique du théâtre national de Bretagne

Centre-Val de Loire

BOURGES

- 21 École nationale supérieure d'art

ORLÉANS

- 22 École supérieure d'art et de design

TOURS

- 92 École supérieure d'art et de design TALM Tours-Angers-Le Mans
- 23 Coline, Formation professionnelle du danseur interprète d'Istres

Grand Est

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

- 24 École nationale supérieure du Centre national des arts du cirque

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- 25 École nationale supérieure des arts de la marionnette

METZ — ÉPINAL

- 26 École supérieure d'art de Lorraine

NANCY

- 27 ENSA
- 28 École nationale supérieure d'art et de design

REIMS

- 29 École supérieure d'art et de design

STRASBOURG

- 30 ENSA
- 31 École supérieure d'art dramatique du théâtre national de Strasbourg

STRASBOURG — MULHOUSE

- 32 Haute école des arts du Rhin

Hauts-de-France

AMIENS

- 33 École supérieure d'art et de design d'Amiens Métropole

CAMBRAI

- 34 École supérieure d'art et de communication

DUNKERQUE — TOURCOING

- 35 École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais

LILLE

- 36 ENSA
- 37 École professionnelle supérieure d'art dramatique du Nord-Pas de Calais
- 38 École supérieure musique et danse Nord de France

TOURCOING

- 39 Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains

VALENCIENNES

- 40 École supérieure d'art et de design

Île-de-France

ASNIÈRES

- 41 Le Studio-École supérieure de comédiens par alternance

BRY-SUR-MARNE

- 42 INAsup

CERGY

- 43 École nationale supérieure d'art de Paris-Cergy

LA COURNEUVE

- 44 Pôle Sup'93, pôle d'enseignement supérieur de la musique

LA PLAINE-SAINT-DENIS

- 45 Académie Fratellini, école supérieure de cirque
- 46 ENS Louis-Lumière

MARNE-LA-VALLÉE

- 47 ENSA

NANTERRE

- 48 École de danse de l'Opéra national de Paris

PARIS

- 49 École de Chaillot

- 50 ENSA de Paris-Belleville
- 51 ENSA de Paris-La Villette
- 52 ENSA de Paris-Malaquais
- 53 ENSA de Paris-Val-de-Seine
- 54 École du Louvre
- 55 Institut national du patrimoine
- 56 École nationale supérieure des arts décoratifs
- 57 École nationale supérieure des beaux-arts
- 58 École nationale supérieure de création industrielle — Les Ateliers
- 59 Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- 60 Conservatoire national supérieur d'art dramatique
- 61 La Fémis, école nationale supérieure des métiers de l'image et du son
- 62 Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne- Billancourt
- 63 Institut Français de la Mode

ROSNY-SOUS-BOIS

- 64 École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois

VERSAILLES

- 65 ENSA

Normandie

CHERBOURG-OCTEVILLE — CAEN

- 66 École supérieure d'arts et médias

LE HAVRE — ROUEN

- 67 École supérieure d'art et de design

ROUEN

- 68 ENSA
- 69 CEFEDM de Normandie

Nouvelle-Aquitaine

AGEN

- 70 Théâtre école d'Aquitaine

ANGOULÊME — POITIERS

- 71 École européenne supérieure de l'image

BIARRITZ

- 72 École supérieure d'art Pays Basque

BORDEAUX

- 73 ENSA
- 74 École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux
- 75 École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine
- 76 Pôle d'enseignement supérieur musique et danse Bordeaux Aquitaine

LIMOGES

- 77 École nationale supérieure d'art de Limoges
- 78 L'Académie de l'Union, école supérieure professionnelle de théâtre du Limousin

PAU

- 79 École supérieure d'art des Pyrénées

POITIERS

- 80 Centre d'études supérieures musique danse Poitou-Charentes

- 81 École nationale de cirque de Châtelleraut

Occitanie

MONTPELLIER

- 82 ENSA
- 83 École supérieure des beaux-arts de Montpellier
- 84 École supérieure d'art dramatique

NÎMES

- 85 École supérieure des beaux-arts

TARBES

- 86 École supérieure d'art des Pyrénées

TOULOUSE 81 ENSA

- 87 Institut supérieur des arts de Toulouse

Pays de la Loire

ANGERS

- 88 École supérieure du Centre national de danse contemporaine

NANTES

- 89 ENSA
- 90 École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole
- 91 Le Pont supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne — Pays de la Loire

ANGERS — LE MANS

- 92 École supérieure d'art et de design TALM Tours-Angers-Le Mans

Provence-Alpes-Côte d'Azur

ARLES

- 93 École nationale supérieure de la photographie

AVIGNON

- 94 École supérieure d'art

AIX-EN-PROVENCE

- 95 École supérieure d'art
- 96 Institut d'enseignement supérieur de la musique Europe et Méditerranée

CANNES — MARSEILLE

- 97 École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille
- 98 Pôle national supérieur danse Provence Côte d'Azur

MARSEILLE

- 99 ENSA
- 100 École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée

NICE

- 101 Villa Arson, école nationale supérieure d'art

TOULON

- 102 École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée

Outre-Mer

LE PORT

- 103 École supérieure d'art de La Réunion
- 104 ENSA de La Réunion

FORT-DE-FRANCE

- 105 Campus caribéen des arts